



## **L'élection du Président de la République**

Le référendum du 28 octobre 1962, sur initiative du général de Gaulle, a inscrit dans les institutions l'élection du Président de la République au suffrage universel direct. Jusqu'à cette date le Président était élu par le Parlement.

Par ailleurs, le référendum du 24 septembre 2000 a modifié la durée du mandat présidentiel: 5 ans au lieu de 7 auparavant.

En 2007 l'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2007.

Nous vous invitons à consulter le site du Conseil constitutionnel sur les élections de 2007 qui dans son dossier présente de façon complète tout ce qu'il faut savoir sur l'élection du Président de la République.

Article 58 de la Constitution :

"Le Conseil Constitutionnel veille à la régularité de l'élection du Président de la République. Il examine les réclamations et proclame les résultats du scrutin"